



EN PRÉSENTIEL



FORMATION ASSISE



NIVEAU AVANCÉ

PUBLIC

- Professionnel·les du travail social
- Bénévoles accompagnant des personnes étrangères

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique concrète d'accompagnement des personnes demandeuses d'asile dans leurs démarches administratives et juridiques ET/OU
- Disposer d'une formation juridique

DURÉE

3 jours en présentiel
(21 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

2 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)
 Frais pédagogiques offerts par le Gisti dans le cadre de son partenariat avec Emmaüs France.
 Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du midi et du soir.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Après avoir suivi la formation « Les essentiels juridiques – niveau initiation » et la formation « La situation juridique des personnes étrangères / niveau intermédiaire » (animée par le Gisti), vous pouvez suivre :

- Le travail salarié des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau expérimenté)
- La protection sociale des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau expérimenté)
- Le droit de la nationalité française (formation du Gisti / niveau expérimenté)

LE DROIT D'ASILE

Acquérir des repères juridiques et techniques en matière de droit d'asile et apprendre à éviter les pièges tendus par l'administration française

OBJECTIFS

- Accompagner une personne dans l'enregistrement de sa demande d'asile
- Comprendre le règlement Dublin et évaluer les possibilités de recours
- Identifier les actions à mener en cas de déclaration de fuite du demandeur d'asile
- Connaître les conditions matérielles d'accueil (CMA)
- Évaluer les possibilités de recours contre un refus de CMA et/ou orienter en cas de problèmes
- Préparer un dossier d'asile et identifier les attentes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)
- Agir à la suite d'un rejet de l'OFPRA
- Identifier les attentes de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)
- Agir à la suite d'un rejet de la CNDA

PROGRAMME

- Introduction générale
- Les démarches pour demander l'asile : Spada et Guda
- Les démarches pour demander l'asile : OQTF et CMA
- La demande d'asile à l'OFPRA et à la CNDA et les suites

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques et de cas pratiques
- Support de formation et ressources documentaires

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation



DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE